

Le projet de territoire

Après un long travail de coconstruction, Limoges Métropole s'est doté d'un Projet de Territoire. L'objectif de ce document stratégique est de définir les politiques publiques des 10 prochaines années qui permettront à Limoges Métropole de se développer et de rayonner sur la scène régionale, nationale, européenne et internationale. Articulé autour de 4 ambitions, découvrez le Projet de Territoire de Limoges Métropole.

Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

Le Projet de Territoire est **un document stratégique, mais aussi un guide d'action publique locale**. Son objectif est d'élaborer un **diagnostic du territoire** en mobilisant ses différents acteurs (économiques, associatifs, citoyens) et ses partenaires institutionnels (élus du territoire). **Ensemble, ils identifient avec précisions et priorisent les orientations stratégiques du territoire.**

Comment s'est construit le Projet de Territoire de Limoges Métropole

La priorité du nouveau mandat 2020-2026 **était de doter Limoges Métropole d'un Projet de Territoire afin de structurer les grandes décisions de la Communauté Urbaine**, tant sur des questions économiques, environnementales, sociales, institutionnelles, mais aussi sur des questions de mobilités et d'aménagement du territoire.

La volonté de Guillaume GUÉRIN, président de Limoges Métropole, **était d'associer et de rassembler l'ensemble des acteurs politiques, économiques et sociaux à l'élaboration de ce projet**. C'est pourquoi le nouveau Conseil de Développement, véritable instance de démocratie participative composée de bénévoles issus de la société civile, a été intégré aux réflexions à travers ses différents collèges : habitants du territoire, acteurs du développement local et représentants des communes membres.

En janvier 2021, après une première phase de concertation qui a **rassemblé les 20 maires des communes de Limoges Métropole, 7 ateliers participatifs ont eu lieu entre mars et mai sur les thématiques « Attirer et Rayonner », « Vivre bien », « Déployer nos forces » et « Fédérer et Structurer »**. Ces ateliers ont rassemblé des élus communautaires, des acteurs économiques, institutionnels, éducatifs, associatifs du territoire. Le nouveau Conseil de Développement de Limoges Métropole était également représenté.

Le projet de territoire de Limoges Métropole est avant tout une démarche d'intelligence collective. **C'est pourquoi une consultation publique, via un questionnaire en ligne, a été lancée à l'été 2021 pour interroger la population sur la notoriété et les missions de Limoges Métropole.**

C'est de ce travail de concertation transpartisane que **sont nées les grandes lignes de cette feuille de route, déclinée ensuite en fiches actions pour mettre en marche le Projet de Territoire**. Après des ateliers de restitution et de nouveaux échanges entre les élus de Limoges Métropole, celui-ci **a définitivement été adopté lors du Conseil Communautaire du 17 décembre 2021.**

Retour sur les grandes étapes du projet

- › **20 janvier 2021** : Conférence des Maires ;
- › **Mars à mai 2021** : Ateliers participatifs sur les thèmes suivants : « Attirer et rayonner », « Déployer nos forces », « Vivre bien », « Fédérer et structurer » ;
- › **Été 2021** : Consultation en ligne auprès de la population ;
- › **Août à septembre 2021** : Élaboration des fiches actions ;
- › **8 octobre 2021** : Soirée de restitution des ateliers ;
- › **Octobre à novembre 2021** : Échanges avec les élus sur les actions et les moyens ;
- › **17 décembre 2021** : Adoption du Projet de Territoire lors du Conseil Communautaire de Limoges Métropole.

Les ambitions du Projet de Territoire

Ambition 1 : Une dynamique pour de nouveaux échanges économiques

1. Créer une force spéciale dédiée « entrepreneurs du territoire de Limoges Métropole » ;
2. Bâtir une offre foncière et immobilière pour toutes les formes d'entrepreneuriat ;
3. Impulser les coopérations pour attirer et sédentariser les talents ;
4. Stimuler l'attractivité des pôles industriels et manufacturiers ;
5. Piloter une silver économie en avance sur son temps ;
6. Encourager les initiatives innovantes dans tous les cycles vertueux d'économie ;
7. Actionner les nécessaires synergies entre formation et emploi ;
8. Dupliquer les atouts d'excellence à de nouveaux secteurs de pointe ;
9. Dématérialiser et sécuriser les données.

Ambition 2 : Des services renouvelés au plus près des besoins des citoyens

1. Connecter à 100 % un territoire cybersécurisé ;
2. Simplifier l'accès aux services de proximité par des dispositifs ciblés ;
3. Permettre une mobilité durable et adaptée aux besoins ;
4. Imaginer un événement phare du territoire ;
5. Déployer une politique ambitieuse de grands équipements ;
6. Créer les conditions d'une offre commerciale de proximité ;
7. Bâtir durablement en fonction des besoins, des usages et des âges.

Ambition 3 : Un écosystème urbain adapté à son milieu

1. Redynamiser le coeur de l'agglomération ;
2. Mailler solidarité et équité territoriale ;
3. Favoriser la présence de la nature en ville ;
4. Intégrer les vulnérabilités climatiques dans tous les projets ;
5. Cultiver notre autonomie alimentaire ;
6. Déployer l'efficacité énergétique partout où cela est possible ;
7. Étendre les zones de production d'énergies renouvelables ;
8. Établir un plan stratégique « cycle de l'eau ».

Ambition 4 : Une connexion avec le monde

1. Créer et promouvoir une identité spécifique au territoire ;
2. Émailler le territoire de pôles emblématiques ;
3. Transmettre une énergie ambassadrice du territoire ;
4. Animer une politique de promotion internationale ;
5. Se structurer en pôle d'accueil d'échanges européens ;
6. Activer toutes les liaisons ;
7. Créer une école de commerce internationale et une école vétérinaire ;
8. Renforcer l'offre touristique ;
9. Accroître la notoriété du Salon international de la caricature du dessin de presse et d'humour.

Le pilotage du projet

La démarche est fédérée par Limoges Métropole, qui en constitue l'échelle pertinente, tant en terme géographique que par les domaines de compétence qui sont les siens. **Ce travail est mené en lien étroit avec l'ensemble des communes, représentées par leurs Maires.**

Les instances

- **Un Comité de pilotage = Le Bureau Communautaire** : Réuni autour du président de Limoges Métropole, il définit les orientations stratégiques, valide les priorités et se prononce sur les éventuels ajustements à la lecture de l'avancement des actions.
- **Un Conseil d'orientations = Le Conseil de Développement** : Constitué de citoyens, d'acteurs socio-économiques du territoire et de représentants des communes membres de la Communauté urbaine, il donne chaque année un avis sur l'avancement du projet. Il peut si nécessaire constituer en son sein – avec les partenaires concernés - des groupes de travail ad hoc pour avancer concrètement sur certains sujets opérationnels correspondant à des fiches action du projet de territoire.
- **Un Comité opérationnel constitué des services de la Communauté urbaine** : Il regroupe et tient à jour les fiches action qui découlent du projet de territoire. Il établit et soumet au comité de pilotage le tableau de bord semestriel de suivi du projet de territoire (actions/planning/budget). Une fois par an, ce comité opérationnel présente ses résultats à l'ensemble des Directions générales des services des communes.

Les 54 fiches actions pour y parvenir

Pour être cohérent, **Limoges Métropole a élaboré son projet de territoire en même temps que son Pacte fiscal et financier pour connaître précisément les leviers et les moyens d'actions.** La mise en œuvre de ce projet de territoire résulte de choix stratégiques dans le but d'éviter de prévoir l'infaisable tout en **garantissant un projet ambitieux qui comprend des actions d'aménagement majeures couplées aux investissements de l'agglomération en matière de service à la population.** Ces objectifs nombreux sont déclinés au moyen de **fiches actions précises et détaillées qui, chaque année, feront l'objet de points d'étape assurés par les élus communautaires et le Conseil de développement, afin de garantir le suivi des actions engagées.**

LE PROJET DE TERRITOIRE DE LIMOGES MÉTROPOLE



LIMOGES MÉTROPOLE

Le Projet de Territoire de Limoges Métropole

PDF 5 Mo

Limoges Métropole a adopté son Projet de Territoire lors du Conseil Communautaire du 17 décembre 2021.

 **TÉLÉCHARGER**
 **FEUILLETER** 



LIMOGES MÉTROPOLE

Le Projet de Territoire - Synthèse

PDF 600 Ko

 **TÉLÉCHARGER**
 **FEUILLETER** 